



**PLATEAU
ASSEMBLÉE
DE QUARTIER**

SAM. 12/10



UN NOUVEAU FORMAT PLUS PARTICIPATIF

Après le temps d'installation de janvier et la première assemblée de quartier de mars, la municipalité a décidé de travailler un **nouveau format plus participatif** pour les assemblées de l'automne.

- **9h-10h — Café questions** : temps dédié aux échanges entre les habitant·es du Plateau et les élu·es sur tous les sujets concernant le quartier, le tout autour d'un café.
- **10h-12h — Échanges collectifs** : temps dédié aux échanges entre habitant·es sur des thèmes issus de la consultation réalisée avant les assemblées du 2 au 22 septembre dernier.



En mettant les habitant·es au centre des échanges, la municipalité souhaite valoriser leur **expertise d'usage** et ainsi alimenter les politiques publiques et projets en cours. Au-delà de l'émergence de pistes d'actions municipales, les assemblées de quartier ont également vocation à **favoriser la rencontre entre les habitant·es et l'émergence d'actions collectives**. Ce nouveau format permet également de pointer certaines difficultés ou blocages rencontrés par les habitant·es.

Les pistes d'actions qui ressortiront des débats feront l'objet d'une **analyse des services de la ville et d'échanges avec nos partenaires** (certains sujets étant multi-partenariaux ou ne relevant pas de la compétence de la Ville), avant d'être soumis à des arbitrages politiques :

- Certaines propositions existent déjà ou font l'objet d'une réflexion. Un certain nombre sont détaillées en annexe.
- Les autres propositions qui seront retenues ou rejetées feront l'objet d'un retour argumenté. Certaines pourront faire l'objet d'autres échanges avec les habitant·es afin d'aller plus loin dans les réflexions ou de réorienter des propositions se heurtant à des contraintes.

La municipalité s'est fait accompagner par [Hannah Beaumont](#) et [Carole Evéraère](#) toutes deux formatrices et facilitatrices pour l'animation des assemblées. Issues du monde associatif, elles interviennent aujourd'hui auprès d'acteurs associatifs, d'entreprises et de collectivités territoriales autour des fonctionnements collectifs et de la lutte contre les discriminations. Elles ont un parcours professionnel issu de l'éducation populaire et proposent des méthodes participatives.

LES RETOURS DE LA CONSULTATION AMONT

Afin de préparer cette assemblée de quartier, une consultation des habitant·es a été lancée du 2 au 22 septembre.

Elle visait à mieux connaître les principales préoccupations des habitant·es du quartier afin qu'elles puissent être prises en compte dans les politiques publiques et qu'elles permettent de choisir des sujets à mettre au débat.

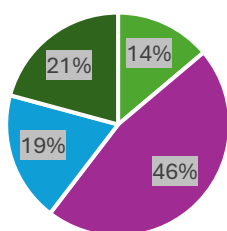
Les habitant.es ont ainsi été invité·es à s'exprimer sur **3 grandes thématiques** :

- Le cadre de vie (aménagements, mobilités, qualité de l'espace public, végétalisation...)
- Le vivre ensemble (lien social, services publics, animation, solidarité...)
- La participation citoyenne

Quelques chiffres

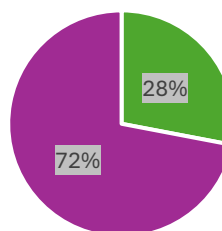
195 contributions ont été reçues sur toute la ville, dont **103 dans le quartier du Plateau** (53 % des répondant·es).

Depuis combien de temps habitez-vous dans le quartier du Plateau ?



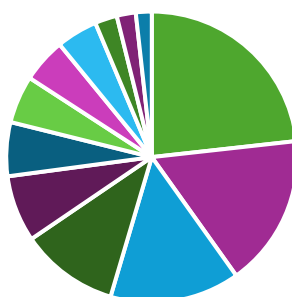
- Moins de 3 ans
- Entre 3 et 9 ans
- Entre 10 et 20 ans
- Plus de 20 ans

Part des répondant.es ayant participé.es aux précédentes assemblées



- Oui
- Non

Thèmes plébiscités dans le quartier du Plateau



- Propreté : 23%
- Transition et nature en ville : 17%
- Tranquillité publique et prévention : 14%
- Mobilités : 11%
- Citoyenneté : 6%
- Economie et commerce : 6%
- Culture : 5%
- Loisirs et offre associative : 5%
- Services publics : 5%
- Petite enfance et éducation : 2%
- Santé : 2%
- Sport : 2%

Les 6 sujets les plus importants à Plateau d'après les répondant-es :

- 1- **PROPRETÉ** : amélioration de l'entretien des espaces publics ; amélioration du système de collecte des déchets ; amélioration de la gestion des encombrants.
- 2- **TRANSITION ET NATURE EN VILLE** : plus de végétalisation de l'espace public ; amélioration de l'entretien des espaces verts.
- 3- **TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET PRÉVENTION** : mise en place d'actions de sensibilisation contre les incivilités (déchets, déjections canines) ; lutte contre le trafic de stupéfiants ; lutte contre les nuisances sonores ; contrôle de la vitesse.
- 4- **MOBILITÉS** : développement des aménagements cyclables ; amélioration des cheminements piétons ; pacification de l'espace public ; aménagements des abords des écoles ; difficulté de circulation en voiture et de stationnement.
- 5- **CITOYENNETÉ** : création d'espaces de rencontre ; souhait d'être plus impliqué-es dans les projets du quartier ; amélioration de la communication ; mise en place d'un livret d'accueil pour les nouveaux-elles habitant-es ; accompagnement des projets citoyens.
- 6- **ÉCONOMIE ET COMMERCE** : plus de commerces, notamment de proximité et en circuit court ; organisation d'animations commerciales.

LES DÉBATS COLLECTIFS

Choix des sujets

À la suite de la consultation faite en amont des assemblées, 2 grands sujets en sont ressortis et ont été proposés au débat.

La question du cadre de vie et plus particulièrement des espaces publics revient comme un sujet central pour le quartier du Plateau. La ville a d'ores et déjà identifié des problématiques d'entretien, de végétalisation ou encore de mobilités (...) concernant lesquelles des mesures de restructuration, encadrement et amélioration du suivi sont portées (Cf. annexe). De grands projets urbains sont également en cours, afin de faire évoluer positivement le quartier, pour lesquels des temps de concertation dédiés sont organisés.

Dans ce contexte, la municipalité a souhaité mettre le sujet « **les espaces publics dans mon quartier** » au débat de l'assemblée de Plateau afin d'avoir une approche transversale et sensible du sujet, en partant de l'expertise citoyenne. Les participant-es étaient invité-es à s'exprimer sur les lieux fonctionnels, ceux qui le sont moins et sur les besoins de nouveaux espaces publics.

Le second sujet retenu est « **citoyenneté et vie de quartier : faire et vivre ensemble** ». En effet, la ville de Romainville connaît une augmentation démographique importante qui nécessite de porter une attention particulière à la rencontre des habitant-es et plus largement à l'entretien et au renforcement du lien social.

Méthode

Les habitant·es ont été invité·es à se répartir aux tables en fonction des 2 sujets proposés. Ils ont pu collectivement réfléchir à ce qu'ils et elles souhaiteraient conserver, cesser et créer, puis ont synthétisé ces propositions. À la fin de ce temps de discussion, les porte-paroles de chaque groupe ont transmis une proposition à l'oral.



Les espaces publics dans mon quartier

Partage et respect de l'espace public

Les habitant·es ont souligné leur envie de se réunir et de cesser le « chacun chez soi » en faisant en sorte que l'espace public soit un lieu de rencontre et de partage. En effet, l'envie est forte de pouvoir se promener dans la convivialité dans **des espaces publics accueillants**.

Les participant·es ont relevé des **efforts d'aménagement et de piétonisation** allant dans ce sens (notamment rue de la Résistance et place des commerces) et aimeraient les voir se développer plus largement dans le quartier.

Des pistes d'amélioration ainsi que des propositions ont émergé des échanges afin de rendre les espaces publics plus agréables :

- **Mobilité :**
 - Réaménager des trottoirs pour qu'ils soient adaptés aux **personnes à mobilité réduite** (fauteuils roulants, poussettes, personnes âgées...);
 - Plus de **pistes cyclables signalisées et sécurisées** afin d'assurer un meilleur partage des mobilités.
- **Maillage du territoire :**
 - **Pistes cyclables** reliant les quartiers entre eux ;
 - **Parcours** entre les différents parcs de la ville ;
 - Idée d'un **funiculaire** pour relier Bas-Pays et Plateau.
- **Mobilier urbain :**
 - Plus de **bancs** et d'assises en général ;
 - Des **tables en ciment** sur la Plaine centrale ;
 - Des **points d'eau** pour se désaltérer ;
 - Plus d'**aires de jeux** pour les enfants, notamment pour les tout petits ;
 - Des **créations artistiques** sur les murs aveugles, permettant ainsi de limiter les tags.
- **Circulation et stationnement :**
 - Diminuer la **circulation et la vitesse des voitures**, en limitant notamment l'accès des poids lourds et en proposant un contournement pour limiter le flux depuis Noisy-le-Sec ;
 - **Sécuriser les piétons** aux abords des écoles et des lieux culturels par l'ajout de signalisation, radars ou dos d'âne ;

- Plus de **parkings à vélo** et des **parkings en sous-sol** pour les voitures ;
- **Sécuriser** les parkings déjà existants ;
- **Améliorer l'information** sur les travaux et sens de circulation ;
- L'idée du **stationnement payant** avec un tarif résident minime a été soulevée.
- **Entretien et collecte :**
 - Améliorer l'**entretien des espaces publics** (voiries, trottoirs, mobilier urbain, espaces verts) ;
 - Améliorer la **gestion de la collecte des déchets** : sensibiliser au compostage, augmenter les points de collecte de verre, mettre plus de poubelles de rue avec cendrier intégré.
- **Animaux en ville :**
 - Réguler les populations de **rats et pigeons** ;
 - Avoir plus de **caniparcs** et mettre à disposition des sachets pour les déjections ;
 - Mettre en place des **actions de sensibilisation**, voire de **verbalisation**.
- **Tranquillité publique :**
 - Augmenter la **présence policière** (notamment dans les parcs, à Cachin ou sur la place des commerces) afin de lutter contre les actes de délinquance et diminuer le sentiment d'insécurité qu'éprouvent certain·es habitant·es ;
 - Faire respecter les **espaces réservés aux piétons** ;
 - Lutter contre les **incivilités** liées aux dépôts sauvages et aux tags ;
 - Lutter contre les problèmes de **stationnement sauvage**.

Nature en ville

Les habitant·es ont exprimé leur attachement aux arbres de la ville et plus largement au patrimoine naturel existant. L'envie de prendre part aux projets de végétalisation, voire d'en être à l'initiative (pieds d'arbres) a également été exprimée, ainsi que le souhait de plus de concertation des habitant·es sur les sujets d'aménagement.

- **Connexion de la ville à la nature :**
 - Prévoir des **espaces verts** entre les bâtiments et la rue (bâtiments en retrait) ;
 - Développer des **îlots de verdure** avec plus de pelouse et de fleurs ;
 - Installer des **suspensions** aux lampadaires ;
 - **Désimperméabiliser** les sols pour mieux respecter le cycle de l'eau avec par exemple des trottoirs sablés ;
 - Conserver la circulation des **courants d'air** qui permettent de nettoyer la pollution au sol.
- **Valorisation du patrimoine naturel :**
 - Améliorer l'**entretien** des espaces verts ;
 - **Répertorier** les arbres existants et les mettre en valeur ;
 - Réaménager et mettre en valeur le **Parc communal et la forêt de Romainville** : théâtre de verdure, éco-pâturage (ferme pédagogique, poney-club), développement d'une production potagère ;
 - Développer le **lien entre les parcs**.

Citoyenneté et vie de quartier : vivre et faire-ensemble

Comme pour le sujet des espaces publics, les participant·es ont à cœur de lutter contre les habitudes d'entre-soi et souhaitent voir se **développer les temps et lieux de rencontre entre les Romainvillois·es**.

Les habitant-es sont attaché-es au dynamisme de la ville symbolisé notamment par les **structures municipales existantes** (espaces de proximité, maison des retraités, maison de l'enfance...), le **Forum de la rentrée** et les **événements associatifs**. Certains **espaces publics** sont également identifiés comme **vecteurs de rencontre**, comme la Plaine centrale ou la Corniche des forts. Le **marché du centre** est également apprécié.

Voici les contributions qui ont émergé des échanges :

- Les participant-es souhaitent être plus **impliqué-es** dans les projets de la ville ;
- **Information :**
 - Mettre en place des **kiosques** pour diffuser l'information (notamment événements culturels ou sportifs, vie associative...) et favoriser les échanges de services entre habitant-es ;
 - Installer des **panneaux d'information dynamiques** dans les endroits stratégiques de la ville.
- Relancer les **comités de jumelage** ;
- Développer les **espaces de rencontre** :
 - Faire de la **place des commerces** un lieu de rencontre avec un mobilier urbain adapté (bancs) et des éléments d'animation : manège, jeux, food-trucks...
 - **Maison des associations** ;
 - **Salle des fêtes** pour pouvoir célébrer des événements ;
 - **Espace éphémère** place des commerces pour organiser des événements ponctuels, notamment associatifs ;
 - **Espace chapiteau** dans le parc de l'ancien château pour accueillir des événements culturels.
- Développer l'**animation** du quartier :
 - Développer les **temps de rencontre** : actions intergénérationnelles, repas et fêtes de quartier, chantiers participatifs (plantation)...
 - **Élargir la programmation municipale** pour favoriser le brassage des publics et avoir plus de propositions à destination des adultes ;
 - Remettre en place les **boîtes à livres** ;
 - Mettre en place des **boîtes à dons** ;
 - Mettre en place des **comités de quartier** pour l'organisation de fêtes et autres activités locales pour rassembler les habitant-es.
- **Éducation citoyenne et médiation** : former et recruter des « **éducateurs de rue** » afin notamment de plus impliquer les jeunes dans la vie citoyenne.
- **Commerces** :
 - Créer les conditions pour attirer des **commerces de proximité** (notamment rue Carnot et de la République), avec un focus sur la vente de produits responsables et durables ;
 - Dynamiser le **centre historique** (notamment la rue de Paris) ;

PROJETS DÉJÀ MENÉS, EN COURS OU À VENIR

Que cela soit lors de la consultation réalisée en amont de l'assemblée, lors des échanges du café-questions ou encore via les interpellations faites tout au long de l'année aux élu-es, les habitant-es du quartier Plateau font remonter de nombreux sujets pour interroger la Ville, signaler des besoins ou faire des propositions.

Ces sujets sont en partie déjà identifiés par la municipalité, vous trouverez ci-après une présentation synthétique des actions menées et envisagées concernant les principaux enjeux et problématiques relevés.

Propreté

La gestion de la propreté urbaine connaît des réorganisations internes avec la création d'une nouvelle régie communale. Dans le but d'améliorer significativement la propreté de nos espaces publics, la Ville cherche à intensifier son suivi auprès du prestataire propreté (SEPUR), avec la mise en place d'outils d'évaluation.

Les signalements des habitants permettent un contrôle/une orientation de la prestation plus efficace et alimentent un tableau de récurrences pour identifier les besoins de changements dans les plans de passages. Ils doivent se faire en priorité auprès du service dédié (purbaine@ville-romainville.fr) et en cas de problèmes répétés vers votre adjoint de quartier (plateau@ville-romainville.fr).

La collecte des déchets dépend d'Est Ensemble, bien que le prestataire soit le même (SEPUR). Néanmoins les problèmes de collecte peuvent être signalés par les mêmes canaux, la Ville les relayant régulièrement vers Est Ensemble. La gestion des corbeilles de rue revient également à Est Ensemble. Romainville bénéficie fin 2024, d'une commande d'une vingtaine de corbeilles de rue complémentaires qui seront implantées progressivement selon les besoins identifiés.

Le démantèlement des 146 bornes de la CPOM (collecte pneumatique) se met en place et se fera en 5 phases, selon un calendrier prévisionnel (qui peut évoluer), de Gagarine/Vassou (début 2025) au secteur Saint-Germain (mi et fin 2025), en passant dans l'ordre par les secteurs Grand-Champs (janvier 2025), Verdun/Résistance (début 2025) et Cachin (mi-2025).

Transition et nature en ville

La végétalisation est une attente forte. Le quartier du Plateau n'est cependant pas le moins doté de la Ville en termes d'espaces verts, grâce notamment à la Corniche des forts. Cela est cependant moins vrai pour la partie Grands Champs. La politique de végétalisation se poursuit donc :

- Dans le quartier :
 - Végétalisation de l'allée Joséphine Baker ;
 - Dans le cadre de la Stratégie paysagère : végétalisation déjà effectuée de la rue de la Résistance, de la rue aux écoles Jean Charcot et végétalisation future de la rue Pierre Curie ;
 - Une cour Oasis déjà implantée à l'école Marcel Cachin ;
 - Poursuite du dispositif « permis de végétaliser » (18 demandes reçues jusqu'ici) ;

- Début du déploiement de la végétalisation des installations Vigipirate (devant les écoles) ;
- Poursuite du plan arbre d'Est Ensemble (182 arbres sur Romainville en 2023-2024 et 70 à venir) ;
- Travail à une politique d'urbanisme favorable à la végétalisation (protection des cœurs d'îlots et des alignements d'arbres, mise en place d'un indice contraignant l'emprise au sol dans les zones pavillonnaires et réservation d'emplacements à la création de squares et de nouveaux alignements d'arbres).

Il faut ajouter que le projet du T1 comprend également une végétalisation des abords, notamment sur la rue Barbusse. Le projet de la Place des Commerces comprendra également un volet végétalisation.

La gestion des espaces verts, intégrée à la nouvelle direction de la régie communale, se réorganise et revoit son marché de prestation pour gagner en efficacité. En septembre une campagne de désherbage concernant 60 000 m linéaires avait déjà permis de régler certains désordres signalés durant l'été.

Île-de-France Nature, propriétaire de la Corniche des Forts, a également fait le choix de transférer la gestion des jardins familiaux à la Ville de Romainville. Ce site de 1,7 hectare est donc repris en main pour aller vers plus de parcelles collectives, des îlots solidaires et des projets accessibles à un plus grand nombre de Romainillois-es.

Tranquillité publique et prévention.

La police municipale se renforce en lien avec la forte augmentation de son activité. Par exemple en 2023 elle a effectué +75 % d'assistances à personnes, +20 % de sécurisations ou encore + 63 % de mises en fourrières et +10 % d'interventions sur des dépôts sauvages. Elle a également dû traiter plus d'appels (+30 %).

En 2024, si les rixes ont diminué, l'arrivée du métro va de pair avec la continuation de l'augmentation des activités de la police municipale. C'est notamment le cas avec plus de patrouilles et des horaires de fonctionnement allongés dans la nuit (jusqu'à 2 h du matin). Les verbalisations du stationnement ont également augmenté en 2024. Deux postes supplémentaires sont donc en cours de création/recrutement.

Lors de la consultation avant assemblée, des problèmes liés à la présence de trafic de stupéfiants avaient été remontés. Il faut rappeler que la lutte contre ces trafics n'est pas une prérogative de la police municipale, elle revient pleinement à la police nationale. La police municipale intervient néanmoins pour sécuriser des espaces, effectuer des passages (patrouilles) et des contrôles. Ces mesures, qui contribuent à une plus forte mobilisation des agents, permettent de surveiller des points de deal et d'en sécuriser les alentours, mais n'ont qu'un rôle secondaire dans leur démantèlement.

Mobilités

Le passage aux 30 km/h, voir 20 km/h en 2020 selon les secteurs a déjà permis de sécuriser davantage les mobilités actives malgré des incivilités. Romainville adhère également au label « Ville prudente » depuis 2020. De plus, en 2022, le secteur du centre a vu se déployer une expérimentation visant également à apaiser la circulation.

Les retours de la consultation avant assemblées ont signalé un besoin de sécurisation sur certains secteurs (notamment les abords des écoles Charcot/Barbusse et Cachin, ainsi que la rue Normandie-

Niemen). Un travail sera mené par les élu·es en délégations et les services municipaux pour intégrer ces remontées d'usagers. A ce titre une réunion a déjà été organisée avec certains parents d'élèves et en présence des services aux alentours de l'école Charcot-Barbusse courant novembre 2024. Elle a permis de pointer certaines pistes d'amélioration sur lesquels les services de la Ville vont travailler.

Nous remarquons également une demande de plus d'aménagements cyclables. Le travail mené autour de la Place des Commerces est notamment pensé pour sécuriser davantage les mobilités douces. Il fera l'objet d'une réunion publique une fois le projet établi et est déjà au cœur d'une expérimentation avec consultation.

Citoyenneté

Dans la consultation avant l'assemblée s'est exprimé la volonté d'avoir plus d'espaces et moments de rencontres entre habitants du quartier. La Ville a déjà renforcé ces dernières années l'activité des centres sociaux, des structures municipales (Cité Maraichère, Pavillon, Maison de la Philo) et propose des temps habituels de rencontres (ex. : le forum de rentrée). Par ailleurs de nouveaux équipements seront prochainement livrés et participeront à ce que les gens puissent se rencontrer sur des sujets transversaux avec la Fabrique de l'émancipation (dédiée à l'insertion professionnelle, à la formation et à la médiation numérique), Quartier Fertile (2 500 m² de nouveaux espaces publics nourriciers), la Fabrique Gourmande (espace de transformation alimentaire) et la Maison de l'engagement (dédiée aux associations). Le centre social du quartier Gagarine ouvrira également en 2025. Par ailleurs, le projet en cours sur la Place des Commerces est un exemple de nouvel espace public qui vise lui aussi à favoriser le lien social.

La question de l'information et de l'accueil des nouveaux·elles habitant·es a également été soulevée, alors que la population de Romainville a crû de +28% depuis 2020 (passant de 27 000 à 35 000 habitants). Au vu du nombre très important de nouveaux·elles habitant·es, l'organisation d'un temps d'accueil unique pose un problème logistique.

Concernant le soutien aux initiatives citoyennes et collectifs d'habitants, vos adjoint·es de quartier sont disponibles pour vous rencontrer et la Ville se tient prête à aider des projets (demolocale@ville-romainville.fr).

Économie et commerce

Concernant la place Carnot, comme évoqué lors de la réunion publique du 26/04/2024 sur « La place Carnot demain », elle fait l'objet d'une étude d'aménagement qui comprend notamment un volet commercial. Les orientations de programmation à ce stade sont les suivantes : offre de restauration traditionnelle, commerces de bouche, offre de services de proximité, offre de commerces de détail.

La ville mobilise les différents outils publics de maîtrise foncière disponibles afin d'orienter la programmation commerciale. Ainsi, il est prévu sur la place Carnot, à compter de 2026, l'arrivée de nouvelles cellules commerciales et le fléchage de la programmation par la Ville pour permettre une diversification et l'amélioration de la qualité de l'offre commerciale. Néanmoins, à court terme, les évolutions des commerces se font par le biais de sessions entre acteurs privés avec 57 commerçants déjà implantés dans le secteur de la place Carnot aujourd'hui.

L'implantation de commerces alimentaires spécialisés est également demandée plus généralement dans le quartier (fromagerie, maraîcher/primeur, chocolatier, etc.) et fait partie clairement des pistes de redynamisation du tissu commercial de la Ville et plus particulièrement du centre-ville. Néanmoins, les opportunités d'implantation pour certaines de ces activités (très recherchées par les collectivités) sont peu nombreuses (locaux idéalement placés, avec de faibles loyers et la surface nécessaire). Les marchés forains accompagnés par la Ville (marché du centre pour le quartier Plateau) permettent une action plus directe et rapide pour garantir la présence de certains commerçants de ce type.

Culture

Les expositions menées en extérieur depuis l'acquisition par la Ville de panneaux en septembre 2023 sont appréciées et demandées. Il y a eu 4 expositions sur la Place de la Laïcité et une sur la Place des Commerces. Mis bout à bout, cela représente 3 mois d'occupation par des expositions sur ces deux places. La Ville souhaite continuer à en proposer.

Une demande de boîtes à livres a été clairement exprimée, un projet est en cours pour en installer de manière concertée dans toute la ville. La concertation est prévue en février/mars pour une installation en avril/mai.

Loisirs et offre associative

Des questions ont été posées sur le soutien aux associations. La Ville s'est engagée à soutenir les associations avec un doublement à termes des aides directes (subventions) par rapport aux aides proposées en 2020. Un engagement qui sera atteint dès 2025. La Ville a mis en place une mission « Développement de la vie associative » avec une chargée de mission en charge pour fluidifier les relations entre la Ville et les associations. En 2025 sera également ouverte la Maison de l'Engagement, un équipement municipal dédié aux associations.

L'organisation de festivités publiques est également demandée, la Ville en organise déjà (marché de Noël, festivals, événements ponctuels comme pour l'arrivée du métro), mais est également présente pour aider les associations qui souhaiteraient en organiser.

Jeunesse, Éducation, Petite enfance

Des questions ont été posées sur la politique en direction de la jeunesse. La Municipalité a obtenu de la Région la mise en place d'un lycée général et technologique de 800 places à Romainville. Le service jeunesse a été renforcé avec des animateur·rices, la mise en place de partenariats et l'organisation d'événements (soirée des jeunes diplômés, etc.). La Ville s'est aussi mobilisée pour l'insertion et la réussite professionnelle des jeunes avec l'accueil de stagiaires en mairie, la mise en contact de jeunes en recherche de stages avec des employeurs, l'organisation de job datings pour appuyer les recherches d'emplois estivaux. Le dispositif Initiatives Jeunes a également été renforcé, il permet d'accompagner des jeunes de 18 à 25 ans pour offrir toujours plus d'opportunités aux Romainvillois-es de réaliser leurs projets de poursuites d'études/formation/création d'entreprise/actions solidaires. Les Assises de la Jeunesse, ont été lancées en mars 2023 avec des questionnaires destinés aux jeunes ainsi qu'aux parents, puis ont continué sur une série d'événements et d'ateliers qui ont permis de penser un plan d'actions concerté avec les premiers concernés. Construit autour de 3 axes que sont l'accès aux droits,

l'émancipation et l'engagement, il présentera des mesures concrètes pour répondre aux besoins de la jeunesse romainvilloise. Ce plan d'actions sera restitué courant 2025.

Concernant la petite enfance, le manque de jeux pour les tout petits enfants a été relevé (en dehors de la plaine Cachin). Ce besoin a bien été identifié, un travail est en cours pour définir des lieux potentiels d'implantation.

Contacts utiles

- **Enfance & vie scolaire** : 01 49 15 55 52 — education@ville-romainville.fr
- **Mission locale** : 01 41 71 04 82
- **Propreté urbaine** : 01 49 20 93 94 — purbaine@ville-romainville.fr
- **Voirie** : 01 49 20 93 55 — voirie@ville-romainville.fr
- **Centre social Marcel Cachin** : 01 71 86 60 40
- **Maison des parents** : 01 71 86 60 22
- **Maison de l'enfance** : 01 71 86 60 24 — secretariatmde@ville-romainville.fr
- **Maison des retraités** : 01 49 15 56 41 — accueilretraites@ville-romainville.fr

Et votre **Maire adjoint de quartier Plateau** — **M. Lennie Nicollet** : plateau@ville-romainville.fr